

BULLETIN DE PAIE

01/12/2018 au 31/12/2018

EMPLOYEUR	DOSSIER/SALARIE	EMPLOI
SARL LAURENT CARROSSERIE	L587A.001/ALIN1.040	Carrossier
150 Rue Jean Monnet	N° SECURITE SOCIALE	QUALIFICATION-COEFFICIENT
30127 BELLEGARDE	1 99 04 30 189 467 50	
Siret / Ape : 81298314600018 / 4520A	Date d'entrée 01/10/2015	sortie ancienneté 01/10/2015
CONVENTION COLLECTIVE	SALARIE	
(1090) - Convention collective nationale des services de l'automobile (commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexes, contrôle technique automobile, formation des conducteurs auto-écoles CNPA)	M. LOREZ Pierre	
	2 Impasse Alexandre Dumas	
	30127 BELLEGARDE	

Cotisations et contributions sociales	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	
				Taux	Montant
Salaire de base	151,67	9,9900	1 515,18		
H.S. structurelles à 25%	17,33	12,4875	216,41		
TOTAL BRUT	169,00		1 731,59		
SANTÉ					
Securité sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1 731,59			13,0000	225,11
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès	1 731,59	0,3900	6,75	1,2400	21,48
			1,00		45,02
Complémentaire Santé	30,00	0,5000	15,00	0,5000	15,00
ACCIDENTS DU TRAVAIL - MALADIES PROFESSIONNELLES	1 731,59			3,6000	62,34
RETRAITE					
Securité Sociale plafonnée	1 731,59	6,9000	119,48	8,5500	148,05
Securité Sociale déplafonnée	1 731,59	0,4000	6,93	1,9000	32,90
Complémentaire Tranche 1	1 731,59	3,9000	67,53	5,8500	101,30
FAMILLE	1 731,59			3,4500	59,74
ASSURANCE CHÔMAGE	1 731,59			4,2000	72,73
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					7,20
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1 736,38	6,8000	118,07		
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1 736,38	2,9000	50,35		
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR					-466,86
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS			385,11		324,01
Taux neutre à titre indicatif	1 411,83	0,5000	-7,06		
Compteur hres suppl.	51,99				

Heures	Plafond S.S.	Brut S.S.	Retenues	Net Imposable	Cotis. Patron.	NET A PAYER	1 346,48 €
MOIS	169,00	3 311,00	1 731,59	385,11	1 411,83	324,01	REGLEMENT Virement
CUMUL	507,00	9 933,00	5 194,77	1 147,59	4 228,39	977,11	DATE DE PAIE 31/12/2018
Le net imposable à déclarer est indiqué dans le cadre ci-dessus sur la ligne cumul							Dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 25,03
CONGES	Acquis	Pts	Solde	Jours de congés décomptés : 0,00			
En-cours	6,24	5,00	1,24				
N							
N-1							
							Total versé par l'employeur 2 055,60
							Allègement de cotisations employeur 498,03

Dans votre intérêt, et pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée. Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr, rubrique cotisations sociales.